



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROMAIN S.D.

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Romain :

QUE LE 13 AVRIL 2020, LORS DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE CETTE MUNICIPALITÉ, LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2019 SERONT DÉPOSÉS ET ADOPTÉS.

LES MEMBRES DU CONSEIL,

- AURONT REÇU UNE COPIE DU SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE, PRÉPARÉS PAR la firme RAYMOND, CHABOT, GRANT et THORNTON de LAC-MÉGANTIC.
- ADOPTERONT, S'IL Y A LIEU, LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2019.

DONNÉ À SAINT-ROMAIN, CE 8^{ème} JOUR D'AVRIL 2020.

Nicole Chicoine

Nicole Chicoine
Directrice-générale / Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nicole Chicoine, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Romain, certifie par la présente que j'ai affiché, selon l'article 4 du *Règlement 2019-316 déterminant le mode de publication des avis publics*, le présent avis public concernant le règlement 2020-323 au bureau municipal, ainsi que sur le site internet de la Municipalité (<https://www.st-romain.ca/>), en date du 8 avril 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 avril 2020.

Nicole Chicoine

Nicole Chicoine
Directrice générale et secrétaire-trésorière